

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 06/02/2019 - 18:55

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Prestations de travaux portant sur l'évolution et/ou l'amélioration des équipements existants de courant fort du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45311200
- Objets complémentaires : 09310000

Lieu d'exécution et de livraison : 222 rue de l'Université, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximal de participants à l'accord cadre envisagé : 4

Durée de l'accord-cadre : 4 an(s)

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Accord-cadre portant sur des travaux d'évolution et/ou d'amélioration des équipements existants de courant fort
- Nombre de reconductions éventuelles : 3
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an, reconductible trois fois pour une durée d'un (1) an par période de reconduction.

Prestations divisées en lots : non

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 06 mars 2019 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-MQB-00181-AC-00-00

Renseignements complémentaires : Cet avis ne représente qu'un aperçu de l'accord-cadre. Le dossier de consultation est accessible intégralement et gratuitement à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr> LA CONSULTATION EST DEMATERIALISEE. Les offres doivent être présentées sur support électronique via le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Les offres remises en format papier (hors copie de sauvegarde) seront déclarées irrégulières et ne feront l'objet d'aucune régularisation.

FORME DE L'ACCORD-CADRE

Le présent accord-cadre est multi attributaires et conclu à prix unitaires uniquement, dont les prix sont issus du bordereau des prix unitaires plafonds ou du(es) catalogue(s) des prix fourni(s) par les titulaires, le cas échéant. Il est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 1 400 000 euros HT sur toute sa durée, reconductions comprises.

Il sera exécuté par bons de commande et par marchés subséquents selon les modalités prévues à l'accord-cadre.

NOMBRE D'ATTRIBUTAIRES

L'accord-cadre sera conclu avec les quatre (4) candidats les mieux classés après la phase de négociation, si le nombre de candidats ayant remis une offre recevable le permet.

DUREE DE L'ACCORD-CADRE

L'accord-cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique, notifiée à chaque titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Les titulaires de l'accord-cadre ne pourront pas refuser la reconduction.

Cette durée est appréciée à compter de la date de notification au dernier des titulaires. Cette date sera communiquée par l'envoi d'un courriel avec accusé de réception à l'ensemble des opérateurs économiques retenus.

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai calculé à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

VISITE OBLIGATOIRE DU SITE DU MUSEE

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution de l'accord-cadre et établissent leurs prix unitaires en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement visiter le site du musée. Les candidats devront s'inscrire auprès du secrétariat de la DMTS (caf-dmts@quaibrantly.fr). Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres. Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité. Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site existant.

AUTORISATION DES VARIANTES FACULTATIVES

Sous réserve qu'il ait répondu à la solution de base, chaque candidat pourra présenter des propositions supplémentaires comportant des variantes à caractère technique, ce à condition qu'il s'agisse de propositions au moins aussi performantes que celles de l'accord-cadre.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Critère n°1 : Prix (noté sur 55 points/100). Les prix unitaires du bordereau des prix unitaires plafonds seront

analysés sur la base de trois commandes-types.

Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique (notée sur 35 points/100) sous décomposée comme suit :

-Sous-critère 1 : Méthodes et outils utilisés pour l'exécution de l'accord-cadre (noté sur 10 points).

-Sous-critère 2 : Composition de l'équipe pour l'accord-cadre (notée sur 25 points).

Ce sous-critère 2 sera jugé selon les deux attendus suivants :

-Profil et qualité du correspondant dédié à l'Etablissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac (notés sur 15/25).

-Composition de l'équipe dédiée spécifiquement à la réalisation des travaux (notée 10/25).

Critère n°3 : Performance de l'offre du candidat en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté dans le cadre de l'exécution des marchés subséquents (notée 10 points/100).

NEGOCIATIONS

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre du candidat. Un courriel sera envoyé aux candidats admis à la négociation, afin d'en préciser le déroulement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 février 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : courriel : marches-publics@quaibrany.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=405349&orgAcronyme=f5j>

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3327417**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

222, rue de l'Université A RENSEIGNER

75007 - Paris

Adresse d'expédition :

-
